

LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 22 JANVIER 2025

Mr Jérémy MERLETTE ayant démissionné de son poste de conseiller municipal, nous le remercions pour son investissement et sa participation à la vie communale et notamment pour son implication dans le domaine forestier de la commune. Nous souhaitons la bienvenue à Olivier DELESSE qui le remplace dorénavant au Conseil municipal (délibération 2025-01).

Rapports de délégation

Assurance

DELIBERATION 2024-101

Un contrat d’assurance est signé avec la SMACL pour l’ensemble de la flotte automobile. La cotisation annuelle, pour une formule tous risques avec franchise de 600 €, s’élève à 6043,67 € TTC.

Intercommunalité

DELIBERATIONS 2025-02 ET 03

Projet Alimentaire Territorial
Le conseil municipal valide les orientations du PAT de Grand Lac. Ce projet requiert l’adhésion d’un maximum de partenaires afin d’en assurer la promotion, la mise en œuvre et le suivi local. Une convention cadre sans contrepartie financière sera signée avec Grand Lac afin de marquer le soutien de la commune au projet.

Entretien de la Zone d’Activité Economique
L’entretien de la zone d’activité économique de La Biolle est assuré par les services techniques de la commune pour le compte de Grand Lac. Une convention sera signée afin de définir les services mutualisés et leur compensation financière pour la période 2024-2029

Budget communal

2025 - LA BIOLLE	Ouverture de Crédit pour Budget 2025		
Opérations	M57	Libellés	Dépenses
Fonds divers	10226	Taxe aménagement	10 000,00 €
20	2188	Achats divers	20 000,00 €
47	2121	Cimetière	5 000,00 €
49	2135	Bâtiments communaux	1 000,00 €
49	2313	Bâtiments communaux	20 000,00 €
54	2315	Pluvial	5 000,00 €
55	21568	Défense incendie	12 000,00 €
58	2121	Forêt	5 000,00 €
60	2138	Équipements sportifs	15 000,00 €
66	2315	Carrefour de Tarency	10 000,00 €
981	2315	Voirie communale	7 000,00 €
TOTAL			110 000,00 €

DELIBERATION 2025-05

Afin de pourvoir aux éventuelles dépenses d’investissement nécessaires avant le vote du budget, il convient de procéder à des ouvertures de crédits, dans la limite maximale de 25% des dépenses budgétisées en 2024 (soit 443 106.41 € maximum). Cet exercice est également l’occasion de porter à connaissance les Restes A Réaliser (RAR) reportés sur 2025, c’est-à-dire les crédits d’investissement engagés mais non achevés de 2024.

Les RAR représentent 550 811 € de dépenses d’investissement notamment pour la réalisation de la piste forestière, le renouvellement de l’éclairage public, la pumptrack ou encore des opérations de voirie (chemin des Lauriers, Clos des Fourches, Nant Burnier). 60 692 € de recettes attendues et notifiées sont également reportées correspondants aux subventions de la Région pour la vidéo protection et du Département pour l’aménagement du Chemin des Lauriers.

Affaires générales

DELIBERATION 2025-04

Un avenant sera signé avec le centre de gestion concernant la convention relative au déontologue des élus. Ce service nécessitait une adhésion forfaitaire de 10€ par élu et par an qui est supprimée.

DANS CE NUMÉRO

TRAVAUX A
L’EBENE

NOUVEAU RESEAU :
ILLIWAP

RETOUR SUR ...

FONCIER

Acquisition foncière par portage EPFL

Requalification des entrées de bourg.

DELIBERATION 2025-07

Une demande de préemption et de portage foncier est faite auprès de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, sur un tènement stratégique à l'entrée de la commune. En effet, dans le cadre de la requalification des entrées de village et face à l'importance de maîtriser les opérations de rénovation urbaine en centre bourg, le conseil municipal a pris la décision d'acquérir les parcelles afin de pouvoir maîtriser au mieux le devenir de celles-ci.



Gel des loyers des locaux commerciaux

DELIBERATION 2025-08

Sur sollicitation des commerçants occupants des locaux communaux et après étude des loyers pratiqués sur le territoire, le conseil municipal décide de geler l'indexation des loyers commerciaux lui appartenant pour l'année 2025. Il souhaite par ce geste ne pas augmenter l'impact de la conjoncture économique sur les activités commerciales locales, favoriser la pérennité des commerces et soutenir le commerce de proximité.

QUESTIONS DIVERSES

Caserne des pompiers

Suite au questionnement de plusieurs personnes, il semble important de faire un point sur le projet « Aix Nord ».

4 casernes de volontaires défendent le territoire désormais dénommé « Aix nord »

Les deux casernes d'Entrelacs, celles de La Biolle et de Saint Ours ont l'intelligence de travailler ensemble depuis plusieurs années, il existe depuis longtemps des synergies entre elles et entre leurs « Hommes et Femmes ».

Le nouveau schéma départemental (le SDACR) offre l'opportunité s'ils le souhaitent de se regrouper en une seule et même caserne. Une mutualisation qui pourrait présenter des avantages tant en termes de locaux qu'en termes d'attractivité pour le recrutement.

A ce jour, ce sont les SEULS éléments existants et réels. Contrairement à ce qui a pu être annoncé lors de certains vœux ou dans la presse, ce regroupement n'est à ce jour qu'une simple possibilité et hypothèse. AUCUN LIEU potentiel n'a encore été défini et la Biolle entend bien s'assurer que quelle que soit la décision prise elle sera avant tout concertée et principalement avec les volontaires.

Ces décisions dépassent le cadre de la politique, elles doivent impérativement être opérationnelles et présenter une plus-value pour nos populations et nos volontaires. Le SDIS73 et nos centres définiront ce qui sera le plus judicieux parmi les terrains disponibles, en cohérence avec le PLUi et suffisamment spacieux. Viendront ensuite les questions de financement qui n'ont pas non plus été abordées à ce jour... Il est donc totalement prématuré de parler de bâtiment ou d'emplacement. Seule la faisabilité est à ce jour à l'étude.

TRAVAUX

*Mise en conformité
de l'Ebène et
création de 3
logements.*

DELIBERATION 2025-06

*Demande de subvention au
titre de la Dotation de Soutien
à l'Investissement public Local*

Suite à la visite de conformité du SDIS73 et au départ en retraite du gardien de la salle de l'Ebène, d'importants travaux vont être menés dans ce bâtiment.

Les travaux vont consister d'une part à :

- La création de cloisonnements coupe-feu dans les réserves,
- La création de désenfumage dans les réserves,
- Le remplacement de portes coupe-feu,
- L'étiquetage et mise en évidence des organes concourant à la défense incendie.

et d'autre part à la requalification du logement attenant en 3 appartements destinés aux situations d'urgence ou aux locations de courtes durées.

Le conseil municipal, demande le concours de l'Etat, au titre du DSIL, à hauteur de 40% de l'enveloppe prévisionnelle s'élevant à 416 000 € HT

SOLIDARITE

DELIBERATION 2025-09

Suite à la situation désastreuse vécue dans l'archipel français de Mayotte, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 500€ à la Protection Civile afin de venir en aide aux populations sinistrées.

JEUNESSE

Avenant avec l'ACEJ

DELIBERATION 2025-10

Afin que les agents communaux travaillant régulièrement pour le compte de l'ACEJ dans le cadre de l'accueil de loisirs bénéficient des mêmes avantages que les salariés directs de l'association, un avenant à la convention initiale sera signé.

RETOUR SUR...

Décembre !

SOLIDARITE

Téléthon

Après 3 semaines de mobilisation c’est un chèque de 15 000 € qui sera remis à l’association ! Un grand merci à tous pour votre mobilisation et particulièrement aux nombreux bénévoles organisateurs.

La Biolle en Or

L’ensemble des manifestations menées avec Nos P’tites Etoiles a permis de faire un don de 22 000€ au collectif de chercheurs en cancérologie pédiatrique Réact’4 kids. Un grand bravo à tous !

NOËL

Illumination du sapin

Vous étiez nombreux lors de cette belle soirée organisée par l’UCE en partenariat avec la mairie.



Journée du pull de Noël

Comme chaque année, jeudi 19 décembre La Biolle enfilait son magnifique pull de Noël. Merci pour vos photos !



CARNET

Le Conseil Municipal prend part à la joie des familles pour la naissance de Camille MORIZOT née le 4 décembre 2024. Il s’associe également à la peine de la famille GOURY suite au décès de Joseph âgé de 78 ans.

AGENDA

- Emission « 1heure, 1commune » : le mardi 11 février à 17h, sur 92.1FM Radio Grand Lac
- Conseil Municipal : le mercredi 26 février à 20h, salle du conseil

Blablathé : tous les jeudis de 14h à 16h, maison des associations

Rencontres intergénérationnelles à la crèche :
1^{er} jeudi du mois de 10h à 11h
Renseignements au 04 79 54 72 21

Cantine partagée à la cantine de l’école à 12h15 :
lundi 3 février et jeudi 20 février
Inscriptions au 04 79 54 76 06

COMMUNICATION

La Biolle lance Illiwap !

A la question "comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?"

La réponse est : en installant l'application [illiwap](#) : évènements, réunions, coupures d’eau ou d’électricité, alertes météo, consignes sanitaires...



- 01 TELECHARGER L’APPLICATION
- 02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE
- 03 SUIVER VOTRE COMMUNE EN CLIQUANT SUR S’ABONNER ET RECEVER TUTES LES NOTIFICATIONS

100% GRATUIT
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITE



INSCRIPTIONS

Besoin d’une place en crèche ou à la maternelle ???



Voici le lien pour faire votre préinscription : <https://espacefamille.aiga.fr/11053453>



Les inscriptions pour l'école maternelle concernant les enfants nés en 2022 sont ouvertes. Venez en mairie avec votre justificatif de domicile et votre livret de famille.

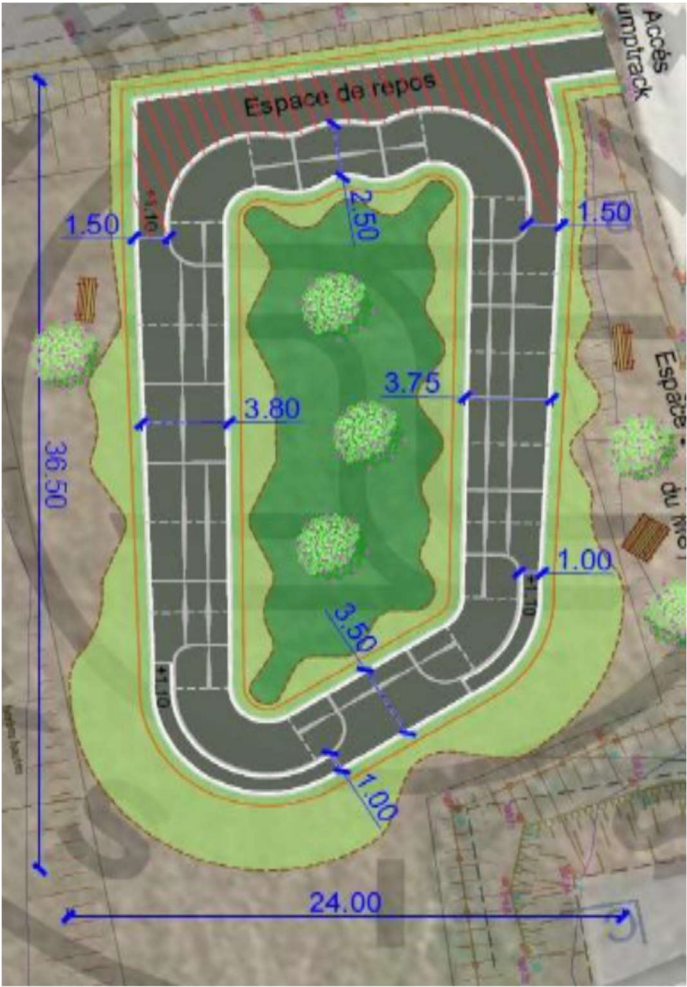
LE POINT TRAVAUX

Savigny, Chemin des Lauriers, Pump Track



RAPPEL

- **SAVIGNY** : Grand Lac sécurise l’alimentation en eau potable du territoire par une interconnexion des réseaux entre Grésy et La Biolle. **Du 06/01/2025 au 15/03/2025 : la route de Savigny vers le Bois de Crin sera fermée à la circulation.** (L’accès aux riverains sera conservé pendant la durée du chantier) Dans le cadre du renouvellement du réseau d’eau potable, Grand Lac dévoie et renouvelle une canalisation au début de la route de Savigny vers le chemin de Grossens. **Du 17/02/2025 au 15/04/2025 : la route de Savigny sera fermée à la circulation sur cette portion.** (L’accès aux riverains sera conservé pendant la durée du chantier)
- **CHEMIN DES LAURIERS** : Suite à un retard d’ENEDIS, les enrobés ne pourront être finalisés en cette fin d’année. L’achèvement des travaux se fera donc à la réouverture des centrales vers mi-février.



- **PUMP TRACK** : La piste sera réalisée prochainement à proximité du city stade et livrée au printemps, normalement.